



AVIS DE COURSE

Régate Inter-Ligue OPTIMIST (grade 4) des 20 ET 21 MARS 2010 organisée par la Cercle Nautique de PALAVAS (34).

1 Règles applicables : Les règles seront appliquées telles que définies dans les règles de course à la voile (RCV) 2009-2012.
Seront aussi pris en compte les règlements des Championnats Fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables,

2 Publicité : En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3 Admission

La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe **OPTIMIST** qualifiés pour cette régata.

Liste des qualifiés sur le site de la classe : <http://www.promotion-optimist.fr/>

Le formulaire d'inscription est à télécharger sur le site <http://www.cercle-nautique-palavas.com/>
(Rubrique voile légère)

Les concurrents résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical, et le timbre POP. La licence devra être accompagnée d'une autorisation parentale.
- l'autorisation de port de publicité
- le certificat de conformité à la jauge

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

Ils présenteront l'attestation originale d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1.5 millions d'Euros

Tout coureur devra être accompagné par un adulte présent sur le site pendant toute la durée de l'épreuve

4 Inscriptions - Droits à payer

Inscriptions auprès du Cercle Nautique PALAVAS avant le 15 mars 2010

– Droits d'inscription : 25 €

Une majoration de 10 € supplémentaires, est prévue pour les inscriptions tardives (à partir du 16 mars 2010)

La confirmation d'inscription se fera le 20 mars à partir de 10 heures au C.N. PALAVAS. Aucune inscription ne pourra être confirmée avant le contrôle de jauge initial.

5 Programme (lever soleil à 06h26 coucher 19h05)

LA REGATE POURRA SE DEROULER EN GROUPE OU EN POULES

Samedi 20 mars :

10 heures -13h: accueil, installation, jauge et confirmations d'inscriptions

15h00 : 1^{er} signal avertissement pour trois courses à suivre si possible

Au retour à terre, dès que possible Goûter coureurs

En début de soirée (cf. affichage sur site) pot d'accueil.

Dimanche 21 mars:

L'heure de mise à disposition sera indiquée la veille au soir au panneau d'affichage officiel pour trois ou quatre courses à suivre, si possible. Pas de procédure de départ lancée après 15h.

Dès que possible (heure cible 16h) lecture du palmarès / remise des prix et pot de départ.

6 Jauge

Le contrôle de jauge initial consistera à remplir le formulaire de conformité aux règles de jauge (disponible sur le site <http://silpalavas2010.free.fr/page.php?var=jauge>). ce document sera contresigné en présence du jaugeur par un adulte accompagnateur. Des contrôles seront effectués durant l'épreuve. Les coureurs devront être capables de présenter le **livret IODA original** de conformité de leur bateau.

7 Classement

Le Système de Points « à minima » s'appliquera.

Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de 2.

(a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série est le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand 3 à 8 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série est le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

(c) Quand 9 à 12 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série est le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvais scores.

Les classements suivants seront établis : Minime Masculin, Minime Féminin, Benjamin Masculin, Benjamin Féminin.

8 Instructions de course :

Elles seront affichées et les annexes seront disponibles au bureau des inscriptions après confirmation de la pré inscription.

9 Types de parcours :

Le parcours sera de type trapèze ou triangle, en accord avec la classe et le comité de course.

10 Système de pénalité : Il sera fait application de l'ANNEXE P.

11 Participation à l'organisation

De manière à gérer au mieux le déroulement de l'épreuve, les personnes intéressées par une participation à l'organisation, surveillance, émargement, pointage sur les bateaux du comité, sont priées de se faire connaître au C.N. PALAVAS auprès de François BOTTRAUD, par fax, téléphone ou e-mail.

12 Bateaux accompagnateurs :

Ils devront se déclarer auprès du bureau de l'autorité organisatrice avant la première course prévue en communiquant les coordonnées du skipper, les détails de leurs bateaux et les marques distinctives. Il sera fait application de la « charte des entraîneurs ».

13 Trophées :

La remise des prix récompensera :

- . les trois premiers minimes garçons,
- . les trois premières filles minimes,
- . les trois premiers benjamins,
- . les trois premières benjamines.

14 Décharge de responsabilité :

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques (voir la règle 4, Décision de courir). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

15 Droit à l'image :

En s'inscrivant à cette épreuve, le coureur autorise sans restriction l'organisateur, les sponsors de l'épreuve et tout média de presse écrite et/ou télévisée, à utiliser et montrer toutes photos, films, vidéos et autres reproductions de lui-même, pendant et après la période de la compétition

INFORMATIONS DIVERSES : voir site <http://cercle-nautique-palavas.com/> (rubrique voile légère)

. **Hébergement** : Les coureurs peuvent s'adresser à l'office de tourisme de Palavas les flots (ou voir site du club)

. **Accès** : rive droite de Palavas les flots

. **Organisation du site** :

Les bateaux seront stockés sur le parking jouxtant le bâtiment du cercle nautique

Une aire de stockage sera matérialisée pour les remorques des sécu